

SEKIGUCHI Ryoko

L'auto-traduction ou l'artifice de la contrainte

L'hiver dernier j'ai publié mon premier livre en français, *Calque* (P.O.L.). Ce livre en français est composé de textes tirés de deux ouvrages en japonais, *(Com)position* et *Dia-positives Luminescentes*. Le livre est un essai de structure en décomposition, qui s'attache à la surface de la langue et du texte. Les textes, tout en suivant les pages, ne se déroulent pas et se superposent en formant à peine une épaisseur de narration, à peine un contenu déterminable, ils sont projetés sur le même écran en restant indépendants les uns des autres. Hormis le sens interne, c'est-à-dire de chaque unité, de chaque fragment de texte, le livre évoque la réflexion du travail de traduction.

Il faut d'abord préciser la raison pour laquelle on a choisi une « auto-traduction » ou la « création d'une autre version », à la place de l'écriture directe en français. Il y a une différence cruciale entre l'auteur « bilingue » et l'auto-traducteur, dont la situation ne l'a pas forcé d'être bilingue. Née au Japon et n'étant pas originaire d'une famille franco-japonaise, le français n'était pas obligatoire comme il le fut pour certains écrivains issus des pays colonisés. En tant qu'individu indépendant de raisons extérieures, tant historiques que personnelles, qui la lieraient à cette langue, l'auteur entretient un rapport au français tout à fait différent. On pourrait plutôt concevoir quelque chose comme « un bilinguisme sur texte », un bilinguisme artificiel et qui n'est possible que dans le champ de l'écriture, le bilinguisme d'une retardataire si on veut, arrivée au cours de la culture et de l'histoire de la langue. D'autant que ce n'est pas par la lecture, mais par l'écriture que l'auteur est entré dans la poésie contemporaine de langue française.

Et c'est dans cette sorte d'état de bilinguisme que l'auto-traduction aurait une nécessité. Pour quelqu'un qui a déjà acquis une langue comme sa langue d'écriture, et dont quelques textes existent dans cette langue, il ne pourra pas ne pas retourner à des questionnements sur cette langue. Se traduire et non écrire dans une autre langue revient donc, de façon presque inévitable, à renvoyer le texte à deux langues, à prendre la responsabilité de ces deux langues d'écriture. Il ne s'agit pas de réécriture, mais d'acte traductif au sens plein. Il y a, ici aussi, une question de responsabilité. Puisque l'auteur même s'engage dans la langue française à travers son propre texte, le texte doit prendre la responsabilité de ce qu'il produit au sein de la production poétique française. Et en considérant qu'il y a, non pas une traduction au sens subalterne mais deux versions de même rang, le texte qui apparaît plus tard chronologiquement peut exercer une action sur le texte déjà existant.

La conception même du « texte original », lequel subsisterait durant le déplacement d'une langue à l'autre, sera néanmoins mise en question dans le changement de langue d'écriture. Cela dans l'intention de mettre un point d'interrogation sur la distinction classique entre langue de départ et langue d'arrivée, quand bien même ce texte ne serait qu'un cas particulier et fini. En effet, face à l'étrangeté du texte traduit, on tend à penser, habituellement, qu'elle provient de la langue de départ, alors même qu'on ne par-

vient pas à déchiffrer la cause de cette étrangeté. On se contentera d'affirmer que cela vient du *travail* de traduction. Il s'agit de ne pas accepter l'opinion selon laquelle cette étrangeté aurait pour provenance la langue de départ. Le départ n'est pas source et le départ lui-même est susceptible de se répéter, de multiplier l'origine et les originaux. Le texte original apparaît dès lors comme répétitions persistantes à travers les déplacements de langues qui révèlent les originaux. Les textes, en ce sens, ne se contentent pas de partir et d'arriver, ils s'écrivent et se resserrent en cours d'écriture, dans la contrainte de la traduction.

Dans le même temps sont mises en doute ces métaphores qui évoquent aisément la « profondeur » lorsqu'il est question de la présence de deux langues dans un texte. De l'auteur qui écrit dans une autre langue ou du traducteur, il est dit qu'il « creuse », qu'il « intervient », qu'il « comprend profondément » pour traduire. Or s'il existe bien un effet dans le texte, il paraît moins dépendant de l'intention de l'auteur ou du traducteur que de la structure du texte.

On aurait tort également de considérer cette multiplication du texte comme quelque chose de quantitatif et productif, car en créant deux versions qui occupent le même rang, on n'« ajoute » pas quelque chose, on retire, on annule le mythe du texte original d'une version. On met délibérément les textes en danger, au sens où l'auteur lui-même se trouve dans une situation ébranlée à jamais, puisque ces deux langues, dans le domaine de la littérature où ces textes seront renvoyés, trouvent chacun une problématique et un contexte différents et qui leur sont propres. Dans cette situation impossible, qui consiste à accorder une attention à ces deux contextes en même temps, le texte ne pourra plus être gratuit et sera forcé à un positionnement problématique, à une localisation contemporaine, plus clairement que lorsqu'il existait dans une seule langue. Les textes se trouvent renvoyés davantage encore à la littérature et s'échappent de leur lieu prévu, biographique, national, etc. La question de l'attribution, quant au texte français, de son statut – traduction ou réécriture – reste en suspens, à chaque version s'imposent des problèmes spécifiques d'écriture. Il y a là une intrication de la traduction et de l'écriture, où la première enseigne ses contraintes à la seconde, la réduction du texte au texte et donc son extension à soi. Il n'est plus question d'approfondir mais d'étendre la surface du texte. C'est le but de cette tentative qui est auto-traduction/ multiplication de versions.